

## CONDITIONS GENERALES DE VENTE

### Article 1 : PREAMBULE

Les présentes conditions générales de vente sont applicables à l'inscription payante à l'**École sur la photométrie à destination des astronomes amateurs** organisée par l'Observatoire de la Côte d'Azur (OCA), via le site Internet « Azur Colloque » disponible à l'adresse <https://www.azur-colloque.fr/OCA/inscription/inscription/1/fr> jusqu'au vendredi 10 mai 2019 à 14h.

Le Client, tel que défini ci-après, est invité à lire attentivement les présentes Conditions Générales de Vente qui visent à définir les relations contractuelles entre le Client et l'OCA.

### Article 2 : OBJET

L'**École sur la photométrie à destination des astronomes amateurs** organisée par l'Observatoire de la Côte d'Azur (OCA) se tiendra sur le site du Mont Gros, Nice :

**Observatoire de la Côte d'Azur** - Boulevard de l'Observatoire  
CS 34229 - F 06304 NICE Cedex 4

Suivant les dates et les plages horaires ci-dessous :

Vendredi 17 Mai: de 19h à 1h30

Samedi 18 Mai: de 9h à 4h

Dimanche 19 Mai: de 11h à 15h

### ARTICLE 3 : CONDITIONS D'ACHAT

#### 3.1 Modalités d'achat :

Le client s'inscrit personnellement pour la durée totale de l'évènement.

Chaque inscription donne droit à un accès unique pour une personne.

L'inscription comprend l'accès au programme général de l'**École sur la photométrie à destination des astronomes amateurs** et les repas :

Vendredi 17 Mai 2019:	Buffet de 20h30 – 21h30
Samedi 18 Mai 2019:	Déjeuner 13h – 14h et dîner 19h – 20h30
Dimanche 19 Mai 2019:	Déjeuner 13h – 15h

#### 3.2 Remises, Gratuité et réduction

Aucune remise ou réduction ne sont consenties. Le client s'inscrit pour la durée totale de l'évènement, aucune remise n'est accordée si le client n'assiste pas à la totalité de l'évènement.

La gratuité est accordée uniquement aux intervenants.

#### 3.3 Modalités d'acceptation des conditions générales de vente

Le paiement des droits d'inscription entraîne obligatoirement l'acceptation, sans réserve, de l'intégralité des Conditions Générales de Vente par le Client.

### ARTICLE 4 : CONDITION D'ACCES A L'OBSERVATOIRE DE LA COTE D'AZUR

Chaque inscription étant nominative, les inscrits seront invités à présenter un pièce d'identité à l'entrée de l'Observatoire.

Les organisateurs se réservent le droit de refuser l'accès à toute personne n'étant pas en mesure de prouver son identité.

### ARTICLE 5 : ANNULATION – REMBOURSEMENT

La rétractation du client entraîne un remboursement total des frais d'inscription jusqu'à une semaine avant l'évènement soit jusqu'au vendredi 10 mai 2019 à minuit.

Aucun remboursement ne sera accordé si l'annulation de la participation du client intervient après le vendredi 10 mai 2019 à minuit.